

Deux grandes phases :

- Phase de demande de financement : avant réalisation de l'étude.

Documents à fournir :

- Bulletin d'adhésion au GIAC et un Chèque de droits d'adhésion de 2000 DH au nom du GIAC Textile & Cuir.
- Fiche d'information (selon modèle fourni).
- Attestation d'accès CSF délivrée par l'OFPPT.
- Proposition du Cabinet Conseil (méthodologie, délai, coût, CV des intervenants).

- Phase de demande de remboursement : après réalisation de l'étude et paiement du cabinet conseil

Documents à fournir :

- Rapport de l'étude
- Synthèse du rapport (pour le diagnostic stratégique)
- Facture du Cabinet Conseil
- Mode de règlement (copie du chèque ou copie de l'ordre de virement)
- Relevé bancaire ou avis de débit.

PROCEDURES DE FINANCEMENT/REMBOURSEMENT GIAC

